

Séance du 04 mars 2026

L'an DEUX MIL VINGT-SIX, le QUATRE MARS à DIX-NEUF HEURES, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du MAIRE, BONNEFON Catherine.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	6	8
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etalent présents :

BETBEDER Yvette, BONNEFON Catherine, BOPP Aurore, GAMBADE Jérôme, LENGART Magali, MAILLES Marie-Thérèse

Procuration(s) :

BETBEDER Pierre pour BETBEDER Yvette, LENGART Régis pour LENGART Magali

Etai(en)t absent(s) :

BORDENEUVE Franck, CATCOURY Patrick

Date de la convocation
25 février 2026

Etai(en)t excusé(s) :

BETBEDER Pierre, LENGART Régis

Date d'affichage
25 février 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

LENGART Magali

12 mars 2026
et publication du
12 mars 2026

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
Après présentation du CFU 2025, Mme le MAIRE quitte la salle pour permettre à l'assemblée de voter sous la présidence de Mme MAILLES Marie-Thérèse

Investissement

Dépenses :	Prévu :	77 711,91
	Réalisé :	18 101,11
	Reste à réaliser :	52 155,00
Recettes :	Prévu :	77 711,91
	Réalisé :	77 847,44
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	380 275,32
	Réalisé :	113 424,41
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	380 275,32
	Réalisé :	396 654,70
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	59 746,33
Fonctionnement :	283 230,29
Résultat global :	342 976,62

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Doyenne de l'Assemblée et le(s) secrétaire(s) de séance

Fait à JASSES

Doyenne de l'Assemblée MAILLES Marie-Thérèse

le(s) secrétaire(s) de séance



[Signature of Doyenne]

[Signature of Secretary]

Séance du 04 mars 2026

L'an DEUX MIL VINGT-SIX, le QUATRE MARS à DIX-NEUF HEURES, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du MAIRE, BONNEFON Catherine.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	6	8 Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

BETBEDER Yvette, BONNEFON Catherine, BOPP Aurore, GAMBADE Jérôme, LENGART Magali, MAILLES Marie-Thérèse

Procurator(s) :

BETBEDER Pierre pour BETBEDER Yvette, LENGART Régis pour LENGART Magali

Étal(en)t absent(s) :

BORDENEUVE Franck, CATCOURY Patrick

Date de la convocation
25 février 2026

Étal(en)t excusé(s) :

BETBEDER Pierre, LENGART Régis

Date d'affichage
25 février 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

LENGART Magali

12 mars 2026
et publication du
12 mars 2026

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Catherine BONNEFON, MAIRE, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025, le 04/03/2026

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	28 400,97
	- un excédent reporté de :	254 829,32
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	283 230,29
	- un excédent d'investissement de :	59 746,33
	- un déficit des restes à réaliser de :	52 155,00
	Soit un excédent de financement de :	7 591,33
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	283 230,29
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	283 230,29
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	59 746,33

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à JASSES



Le Maire BONNEFON Catherine

le(s) secrétaire(s) de séance